

Secteur des hydrocarbures/Espace Cémac La production pétrolière en chute

W.N.
Libreville/Gabon

SELON le rapport du Comité de convergence rendu public le 5 octobre dernier à Paris, lors de la réunion des ministres des Finances de la zone franc, la production de pétrole brut a diminué de 7,5 % au niveau de

la zone Cémac, pour se situer à 44,3 millions de tonnes en 2016, rapporte l'agence Ecofin. Tous les 5 pays pétroliers de la zone ont vu leur production diminuer. C'est le cas notamment du Cameroun, qui accusé un repli de -3,7 % pour se situer à 4,7 millions de tonnes ; le Congo (-4,2 %), à 11,4 mil-



Photo : Getty Images

La production pétrolière est en baisse en zone Cémac.

lions de tonnes. Au Gabon, la chute de la production a été évaluée à -3,7 % pour se situer à 11,5 millions de tonnes. En Guinée équatoriale, elle est de -15,7 %, soit 10,2 millions de tonnes et au Tchad, cette baisse se situe à -9,7 %, pour s'établir à 6,5 millions de tonnes. Au total, le secteur pétro-

lier a contribué négativement, à hauteur de 1,7 point, à la croissance. En 2016, le PIB réel de la Cémac s'est contracté de 0,4 %, contre une croissance de 1,8 % en 2015, en raison de cette baisse de la production pétrolière et du ralentissement du secteur non pétrolier, souligne le Comité de convergence.

Internet haut débit

La contre-offensive de Canal +



Photo : D.R.

Canal + va bientôt lancer sur le marché une solution permettant aux abonnés d'accéder à internet.

MSM
Libreville/Gabon

D'APRÈS le site spécialisé TIC magazine, le marché gabonais de la télévision numérique et d'Internet va connaître, au cours des prochaines semaines, une concurrence bien plus accrue. En effet, le groupe français Canal+ a lancé sur ce marché ses premiers tests commerciaux de triple play. Une solution qui

permettra à ses abonnés d'accéder à Internet haut débit par fibre optique. C'est donc la suite logique de l'obtention de la nouvelle licence du Groupe Vivendi Africa (GVA) au Gabon et qui lui permet de déployer la fibre optique jusque dans les domiciles. Pour l'instant, précise le média en ligne, les usagers intéressés par l'offre sont invités à soumettre sur Internet une demande de raccordement via une plate-forme baptisée « je-

veuxmafibre ». Une fois l'enregistrement terminée, le client se voit livrer la Canalbox qui lui permettra

d'accéder à internet non stop et de regarder des vidéos. D'après Canal+, le déplo-

ment de son offre triple Play se fera progressivement à partir des grandes agglomérations, jusque

dans les coins les plus reculés du pays. A présent, la concurrence se jouera au niveau du coût du service.



CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE

COMMUNIQUE

REGULARISATION ADMINISTRATIVE ET FONCIERE

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe les occupants et acquéreurs (ou leurs héritiers) des villas et parcelles dont elle est propriétaire, qu'elle procédera du **16 Octobre au 31 Décembre 2017**, à une campagne de régularisation des situations administratives et foncières.

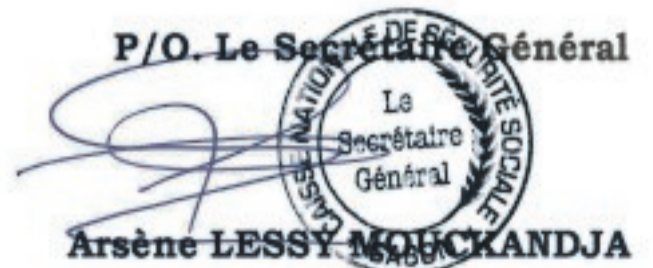
Les personnes concernées sont priées de se présenter dans les sites ci-après :

- ▶ **Libreville** : CNSS Immo, située au Siège Social de la CNSS,
- ▶ **Port-Gentil** : Délégation Régionale de l'Ogooué Maritime (DROMA), située au quartier Littoral,
- ▶ **Franceville** : Délégation Régionale du Haut Ogooué et Ogooué Lolo (DRHOLA), située en face du Gouvernorat.

Passé le 31 Décembre 2017, la CNSS se réservera le droit de prendre les mesures qui s'imposeront.

Fait à Libreville, le 13 Octobre 2017.

P/O. Le Secrétaire Général



Arsène LESSY MOUCKANDJA



Notre ambition : mieux vous servir

Boulevard de l'Indépendance • B.P. 04 Libreville - Gabon • Tél : (+241) 01 79 12 00 • Fax : (+241) 01 74 64 25
www.cnss.gg • Centre d'appels : 1432



Libre circulation dans la zone Cémac La Centrafrique annule les visas d'entrée sur son territoire



Photo : D.R.

Les ressortissants des pays membres de la Cémac pourront désormais se rendre en RCA munis d'une simple carte d'identité.

F.A.
Libreville/Gabon

APRÈS la décision du Tchad, le 8 août dernier, d'ouvrir intégralement ses frontières aux ressortissants de la zone Cémac, c'est au tour de la Centrafrique (RCA) de matérialiser la libre circulation des personnes et des biens sur son territoire. « En application des hautes instructions des chefs d'État contenues dans l'Acte Additionnel N°01/13-CEMAC-070U-CCE-SE du 25 juin 2013, la libre circulation des ressortissants des six (6) États membres de la Cémac

est intégrale sur l'ensemble du territoire communautaire », précise les deux notes circulaires signées des ministres des Affaires étrangères et des Centrafricains de l'étranger, Charles-Armel Doubane, et de l'Intérieur chargé de la Sécurité publique, le général de brigade Henri Wanzet-Linguissara, les 12 et 13 octobre 2017. Ainsi donc, tous les ressortissants des pays de la Cémac, notamment le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad sont autorisés à entrer en RCA sans visa. Désormais, une simple carte d'identité valable suffira pour se rendre en RCA.